

# Se prémunir contre le risque cyber



10 juin 2022

# Programme

- **9 h 00 : Café d'accueil – 9 h 15 Début de la rencontre**

- **Introduction par Murielle DOUTE BOUTON**, 2eme Vice-Présidente, Maire de Plélan-Le Grand, chargée de la coopération des CDG bretons en lien avec le schéma de mutualisation et des nouvelles technologies



- **1ère Partie : Le cadre juridique et réglementaire**

- **Intervention de Mathieu JACOVELLA**, Responsable de l'activité « Administration numérique » du CDG 35
  - Le cadre juridique / Complémentarité DPO et RSSI / Les différents types d'attaques / Quelques éléments chiffrés
  - Présentation des missions « Cybersécurité » du CDG 35



- **2ème partie : Protéger votre collectivité des cyber-attaques et gérer une crise cyber**

- **Intervention de Christian CEVAËR**, Délégué régional de l'ANSSI
  - Présentation des acteurs de la lutte contre le crime cyber : ANSSI, Cybermalveillance
  - Préparer vos services aux différents types de risques en développant les bonnes pratiques relatives à la sécurité numérique
- **Intervention du Lieutenant Sébastien POSSEME**, Commandant de la Brigade numérique de la Gendarmerie (BNUM) et de l'Adjudant Alexis LAIGLE
  - Présentation de la Brigade numérique de la Gendarmerie et démonstration de la saisine de l'offre numérique Magendarmerie via l'application Ma Sécurité



- **3ème partie : Retours d'expériences terrain**

- **Intervention de Jean-Laurent NGUYEN-KHAC**, DGS du CIG Grande Couronne
  - Témoignage d'une grande collectivité ayant subi une attaque informatique
- **Intervention de Murielle DOUTE-BOUTON**, Vice-Présidente du CDG 35, Maire de Plélan-le-Grand :
  - Comment engager ces changements au sein des collectivités de toutes tailles ?
- **Echanges avec l'assemblée**



- **12 h 30 : Conclusion** par Chantal PETARD-VOISIN, Présidente du CDG 35, suivie d'un cocktail déjeunatoire



# Introduction

- Présentation par **Murielle DOUTE BOUTON**, 2eme Vice-Présidente du CDG 35, Maire de Plélan-Le-Grand, chargée de la coopération des CDG bretons en lien avec le schéma de mutualisation et des nouvelles technologies



## NUMÉRIQUE La cybersécurité, l'affaire de tous

p. 34



**Sapeurs-pompiers**  
Baptême du feu pour la réforme  
des soins d'urgence

p. 13

**Services au public**  
Des agents d'accueil de  
plus en plus pros

p. 24

**Artificialisation des sols**  
Les conférences des Scot au  
pas de course

p. 40



*La raison du plus concerné est toujours la meilleure:  
à trop repousser sa sécurité, on finit en pleurs!*

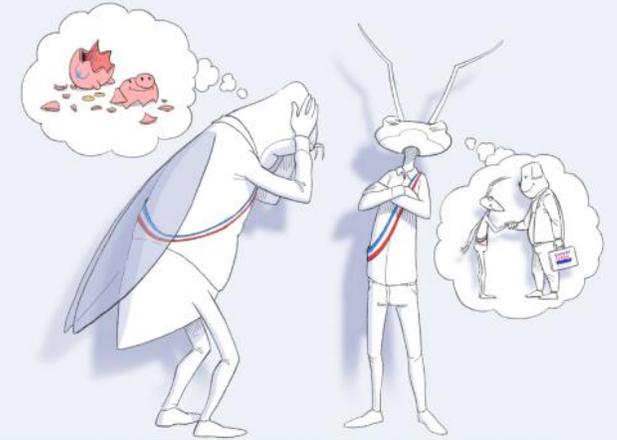


**PRÉJUGÉ N°1 : « LA CYBERSÉCURITÉ, CE N'EST PAS MA PRIORITÉ ! »**

Se libérer de ses préjugés, c'est assurer sa cybersécurité. Rendez-vous sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



*Pas de budget pour vous sécuriser ?  
Et bien! Vous vous sentez concerné maintenant?*

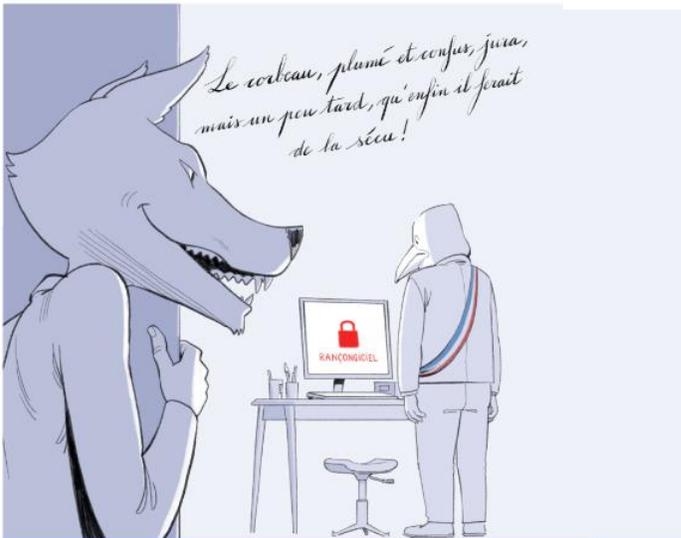


**PRÉJUGÉ N°2 : « LA CYBERSÉCURITÉ, JE N'AI PAS LE BUDGET ! »**

Se libérer de ses préjugés, c'est assurer sa cybersécurité. Rendez-vous sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



*Le corbeau, plané et confus, jura,  
mais un peu tard, qu'enfin il fallait  
de la sécu!*

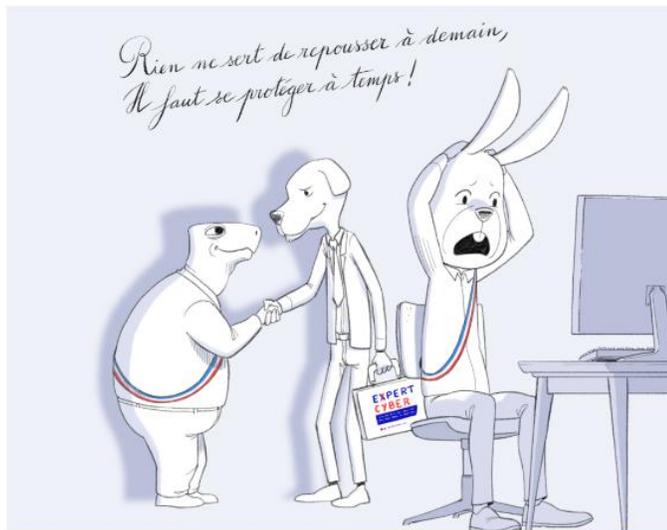


**PRÉJUGÉ N°3 : « LA CYBERSÉCURITÉ, JE NE SUIS PAS CONCERNÉ ! »**

Se libérer de ses préjugés, c'est assurer sa cybersécurité. Rendez-vous sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



*Rien ne sert de repousser à demain,  
il faut se protéger à temps!*



**PRÉJUGÉ N°4 : « LA CYBERSÉCURITÉ, JE N'AI PAS LE TEMPS ! »**

Se libérer de ses préjugés, c'est assurer sa cybersécurité. Rendez-vous sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



LA CYBERSÉCURITÉ ...  
JE N'AI PAS LE BUDGET!  
CE N'EST PAS MA PRIORITÉ!  
JE N'AI PAS LE TEMPS!  
JE NE SUIS PAS CONCERNÉ!



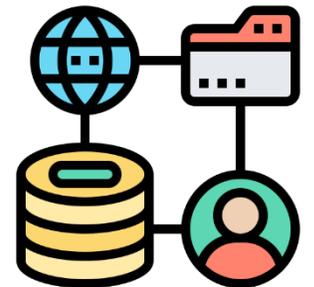
**SE LIBÉRER DE SES PRÉJUGÉS, C'EST ASSURER SA CYBERSÉCURITÉ.**

Rendez-vous sur [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



# 1ère Partie : Le cadre juridique et réglementaire

- La transformation numérique profonde engagée par les collectivités territoriales est guidée par un cadre réglementaire issu du droit national et européen.
- L'obligation de moderniser les échanges avec les citoyens s'accompagne de celle de se doter d'un délégué à la protection des données
- En revanche, la fonction de RSSI est encore peu présente dans les collectivités territoriales





## Rappel du cadre juridique et réglementaire



- **Le Cybersecurity Act** → 27 juin 2019
- **La Loi pour une République Numérique** → 7 octobre 2016
- **Le Règlement « eIDAS** → 23 juillet 2014
- **Le référentiel général de sécurité (RGS)** → Version 2.0 applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, dans l'attente d'une 3<sup>ème</sup> version

Renforcement de  
la confiance des usagers

# Rappel du cadre juridique et réglementaire



## La Directive NIS (Network Information & Security)

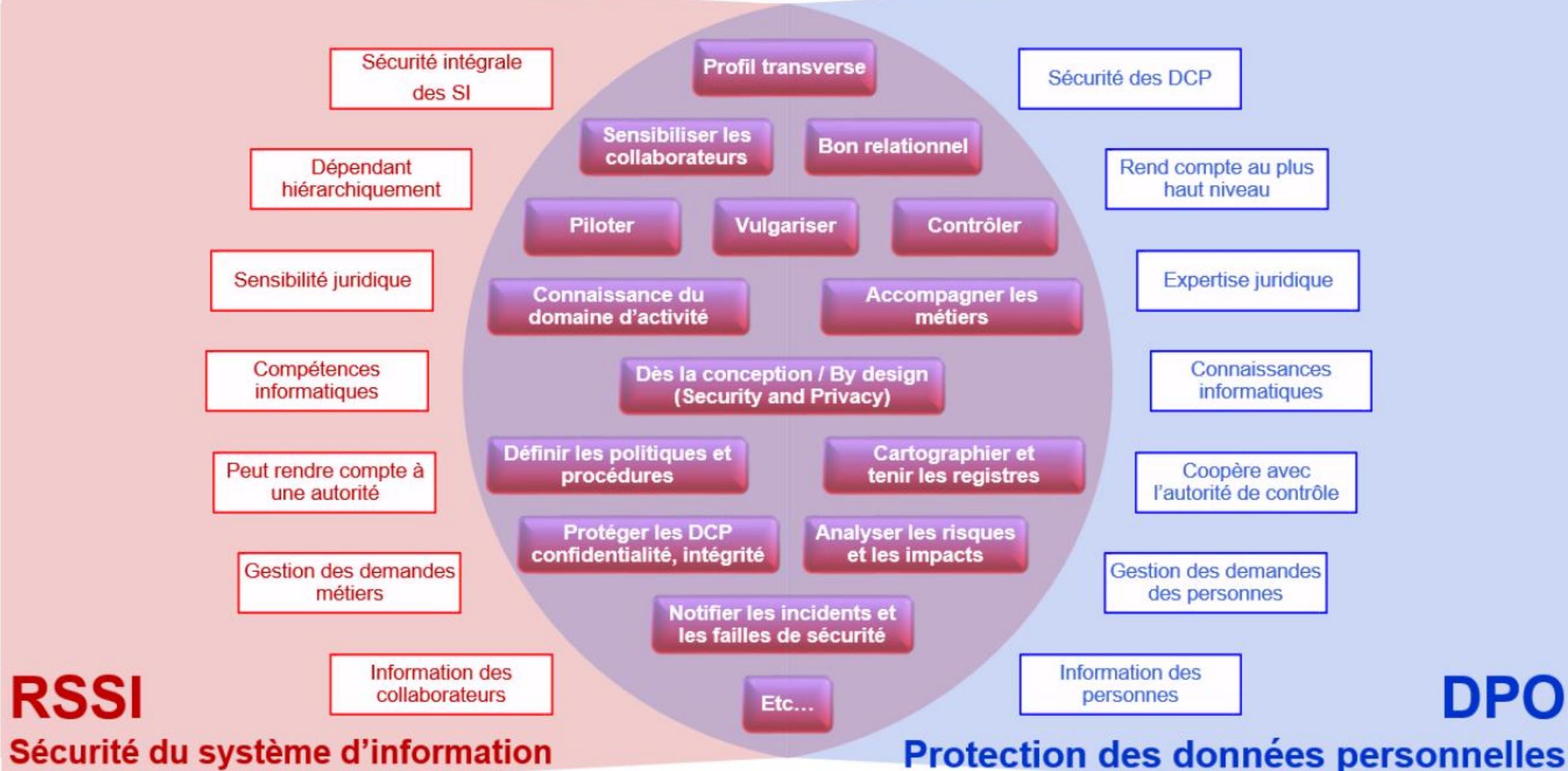


## Le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

- Obligation de sécuriser les données à caractère personnel



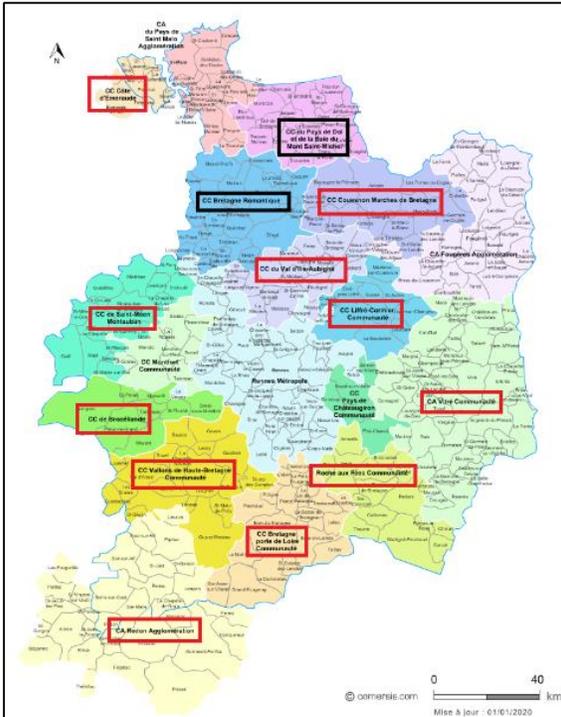
# Quelle synergie pour le DPD et le RSSI ?



Source : fiche pratique du Clusif



# L'activité RGPD du CDG 35



- Le CDG 35, dans son rôle d'appui à l'organisation et à la modernisation des services, met à la disposition des collectivités un service mutualisé de Délégué à la Protection des Données.
- Entre 2018 et 2022, **plus de 300 collectivités** de tous types (EPCI, communes, CCAS...) en Ille-et-Vilaine ont désigné le CDG 35 comme Délégué à la protection des données externalisé et mutualisé.
- Les principes d'intervention et la plus-value des DPD mutualisés du CDG 35 sont :
  - > L'expertise juridique et opérationnelle sur la mise en conformité au RGPD
  - > La maîtrise de l'environnement territorial et la connaissance « terrain » du département
  - > La réactivité et le pragmatisme face aux problématiques spécifiques du secteur public
  - > Une démarche collaborative facilitant le transfert de compétences et l'appropriation par les agents des bonnes pratiques
  - > La poursuite du développement d'une culture de la conformité au sein des collectivités
  - > Le taux de couverture du département est aujourd'hui de 78 % pour les communes et de 66% pour les EPCI.

> **342 Collectivités accompagnées dont 260 communes, 12 EPCI, 70 Syndicats / CIAS / CCAS**



## Face à ce constat : Accompagnement Cyber Sécurité

- Proposer aux collectivités du département une offre complémentaire à l'offre RGPD, permettant une mise à niveau en matière de cyber sécurité
- Apporter appui, conseils et outils pratiques pour passer à l'action

Un accompagnement  
modulable et sur-mesure  
combinant **prévention** et  
**assistance**



- Diagnostic, recensement des failles de sécurité, construction de plan d'action sécurité sur la base de la réglementation en vigueur (ISO27001, guides techniques de l'ANSSI...), sensibilisation
- Mise en place et pilotage de plan de sécurité du SI et d'indicateurs (PCA/PRA, gestion de crise, tableau de bord... )
- Si besoin d'une intervention externe, accompagnement au cadrage, à la rédaction de cahier des charges, aide au choix de solutions
- Conseil de prestataires spécialisés dans la cyber sécurité et aide à la mise en œuvre de prestations
- Information sur les possibilités d'assurance pour les collectivités demandeuses
- Actions coordonnées avec Mégalis Bretagne



*Syndicat mixte de coopération territoriale*



# Accompagnement Cyber Sécurité

Exemple de démarche :





# Conseil de type « Assistance à Maîtrise d’Ouvrage »

Lorsque vous souhaitez être accompagnés pour :

- **Acquérir un nouveau logiciel métier** : finances, RH, comptabilité analytique, périscolaire, services techniques, relations citoyens...
- **Lancer une prestation externe** (audit technique, remise à plat de votre infrastructure)
- **Faire face à un manque de compétences en interne** : par exemple pour évaluer les propositions des prestataires et leurs devis

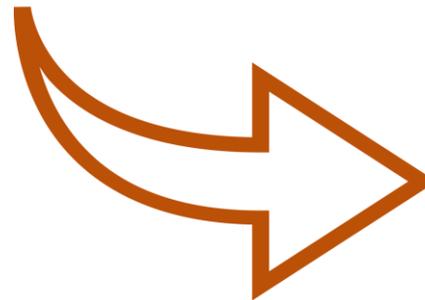


**Par exemple, nos domaines d’interventions peuvent être :**

- Aide au pilotage du projet
- Etudes préalables
- Elaboration de cahier des charges
- Benchmark de solutions et consultation
- Participation au choix de solutions
- Suivi et contrôle de l’avancement du projet
- Vérification du respect du cahier des charges
- Elaboration du plan de recettes
- Suivi de la livraison du projet et de sa conformité
- Communication sur l’avancée du projet
- Animation des équipes d’utilisateurs
- Analyse d’impacts sur l’organisation et les processus de travail

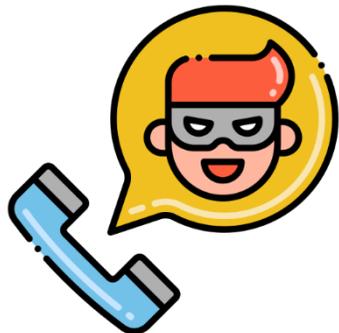
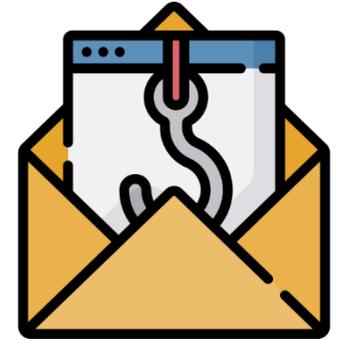
**L’équipe du CDG est disponible pour :**

- **Faciliter les échanges avec les prestataires**
- **Décrypter pour vous les documents et vous faire gagner du temps**
- **Préparer un projet et garantir sa réussite**



# Comprendre les attaques pour mieux les éviter

- Qu'est-ce que le hameçonnage, phishing ou filoutage ?
- Qu'est-ce que la défiguration d'un site Internet ?
- Les attaques par mots de passe
- Qu'est-ce qu'une attaque par déni de service ?
- Qu'est-ce qu'un cheval de Troie ?
- Qu'est-ce qu'un rançongiciel ?





# Comprendre les attaques pour mieux les éviter

- La sécurisation d'un système d'information, ce ne sont pas uniquement des solutions techniques. Une bonne hygiène numérique permet à elle seule d'augmenter significativement le niveau de protection :
  - ❖ Communiquer et sensibiliser les agents et les équipes,
  - ❖ Séparer les usages professionnels et personnels des outils informatiques,
  - ❖ Mettre en place des mots des passes robustes et mis à jour régulièrement,
  - ❖ Travailler sur les droits d'accès des agents et élus.

## 2ème partie : Protéger votre collectivité des cyber-attaques et gérer une crise cyber

Comment se prémunir et quelles mesures mettre en place?

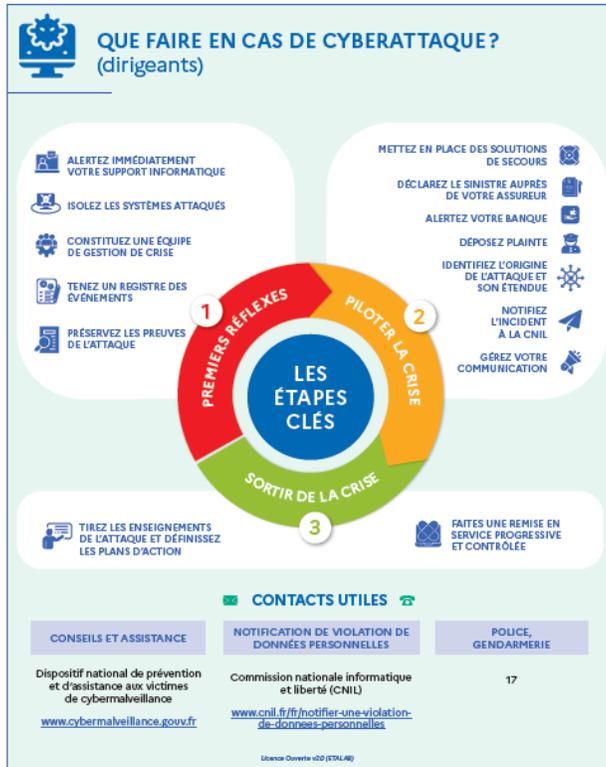


Préparer vos services aux différents types de risques et aux nouveaux usages (télétravail et nomadisme) et développer les bonnes pratiques relatives à la sécurité numérique



# 2ème partie : Protéger votre collectivité des cyber-attaques et gérer une crise cyber

Premiers réflexes : Comment réagir ? Qui solliciter ? Comment gérer et sortir de la crise ?



# Intervention de Christian CEVAËR - Délégué régional de l'ANSSI

- Présentation des acteurs de la lutte contre le crime cyber : ANSSI, Cybermalveillance
- Préparer vos services aux différents types de risques en développant les bonnes pratiques relatives à la sécurité numérique :
  - > Quels leviers pour mieux se protéger ?
  - > Comment réagir ? Qui solliciter ?
  - > Comment préparer, gérer et sortir de la crise ?



# Volet cyber sécurité de France Relance

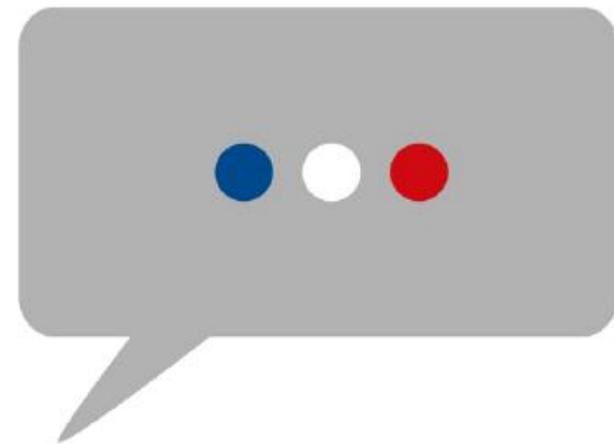
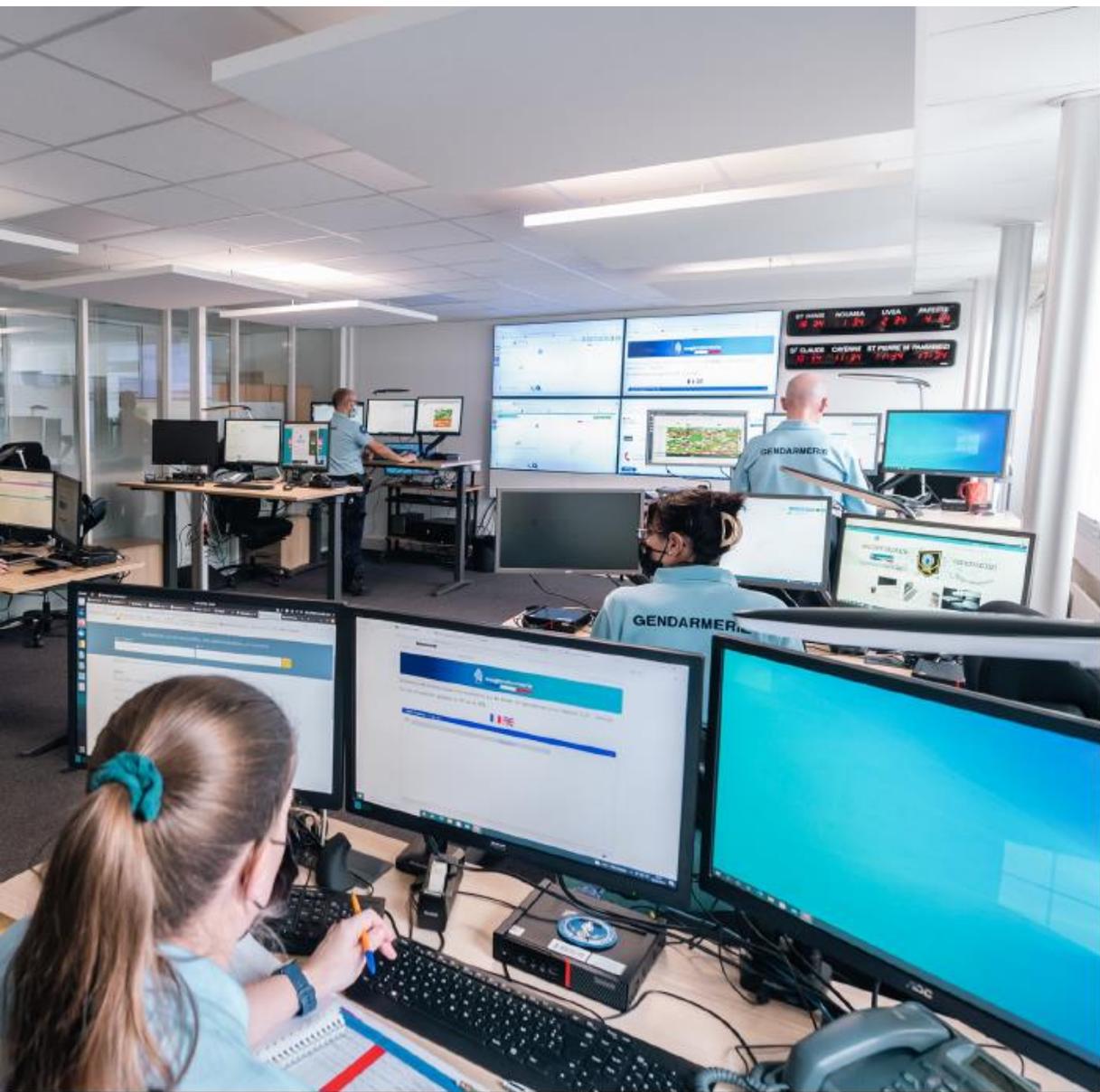
- Le volet cyber sécurité de France Relance, dont le pilotage a été confié à l'ANSSI, a pour objectif de renforcer la sécurité des administrations, des collectivités, des établissements de santé et des organismes publics tout en dynamisant l'écosystème industriel français.
- Les personnes publiques pourront tout d'abord bénéficier de ces aides sous la forme d'une **offre de « sécurisation »** en deux volets :
  - > **Un parcours de cyber sécurité**, permettant aux personnes publiques bénéficiaires d'être accompagnées par un prestataire cyber en trois étapes : pré-diagnostic, élaboration d'une feuille de route complète de renforcement de la cyber sécurité et accompagnement complémentaire,
  - > Un **co-financement de projets de sécurisation** de systèmes d'information existants, sur appel à projets, pour les ministères et certaines collectivités territoriales dont le niveau de cyber sécurité est suffisamment mature.



# Présentation de la Brigade numérique

- Intervention du Lieutenant Sébastien POSSEME, Commandant de la Brigade numérique de la Gendarmerie (BNUM) et de l'Adjudant Alexis LAIGLE





# BRIGADE numérique Gendarmerie

 GEND 20.24 | Pour la Population  
Par le Gendarme

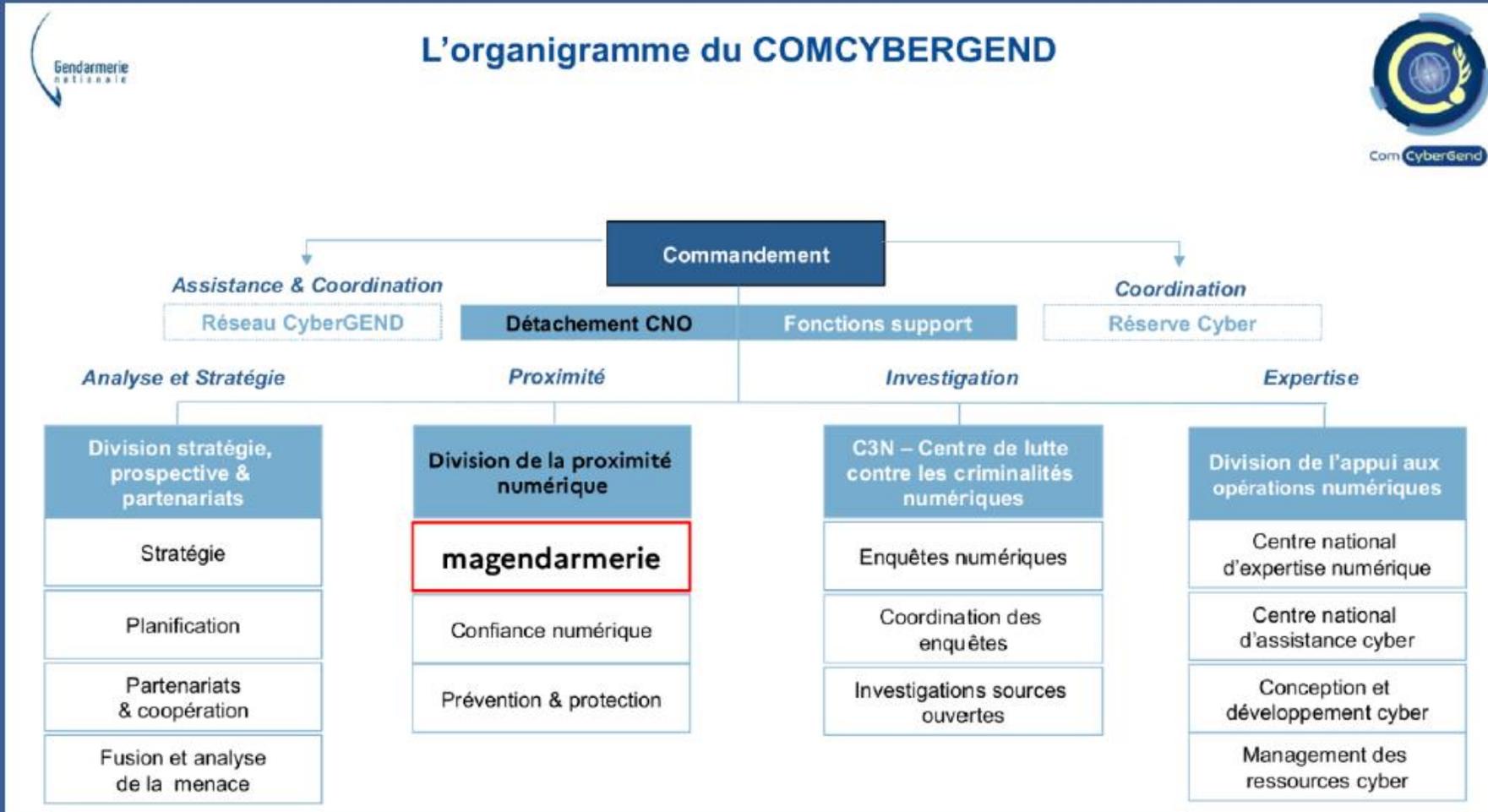


Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace  
Division de la proximité numérique



magendarmierie

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**



1 ..... 2 ..... 3 ..... 4 ..... 5

**2018**

27 février

Lancement de la brigade numérique de la gendarmerie nationale.



2

**2018**

27 novembre

Inauguration du portail de signalement en ligne des violences conjugales, intrafamiliales, sexuelles et sexistes.



3

**2020**

9 avril

Assister les professionnels victimes de cybermalveillance, les informer sur les menaces numériques et les moyens de s'en protéger.



4

**2022**

7 mars

Lancement de l'application grand public « Ma sécurité »



5

**2022**

Avril

Evolution du portail VSS en plateforme numérique d'accompagnement des victimes (PNAV)

- Cyberharcèlement
- Discriminations
- Haine en ligne





- Adaptation à l'évolution digitale de la société
- Création le 27 février 2018
- Lieu d'implantation : RENNES
- Fonctionnement 24/24 et 7/7
- 33 gendarmes expérimentés dont 29 opérateurs
- Officier de Police judiciaire à compétence nationale (habilitation CA PARIS)
- Formés à l'accueil à distance et aux techniques de questionnement
- Expérience dans l'accueil et la prise en compte des victimes de violences
- Formés aux mécanismes des violences intrafamiliales





# NOS MISSIONS

**A**CCUEIL

**R**ENSEIGNEMENT

**O**RIENTATION

**A**CCOMPAGNEMENT

**P**REVENTION



n'a pas vocation à :

- Traiter les urgences
- Recueillir des plaintes



## CONTACT NUMERIQUE



### CONTACT TELEPHONIQUE



### CONTACT PHYSIQUE



# FONCTION CONTACT

**POLICE DE  
SÉCURITÉ  
DU QUOTIDIEN**  
*Protéger, garantir  
et servir.*

Donner une réponse immédiate

Fournir une aide pour des démarches en ligne

Recueillir toute information ou tout signalement

Rédiger des mains courantes en ligne





### Victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes à SUPELEC ?

#### Comment nous contacter :



**Une adresse mail dédiée**  
[contactsup-gif@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:contactsup-gif@gendarmerie.interieur.gouv.fr)  
Disponible 24h/24 et 7j/7

**Un numéro de téléphone dédié**  
**01 60 19 32 32**  
Disponible 24h/24 et 7j/7

**Un point d'accueil au sein de SUPELEC**  
**Bâtiment BREGUET E2-01**  
12h-14h / 18h-20h

**Brigade Numérique**  
En formulaire sur :  
[arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)  
Ou en chat sur :  
[magendarmerie.fr](https://magendarmerie.fr)  
Disponible 24h/24 et 7j/7

**Brigade territoriale d'Orsay**  
Accueil personnalisé  
**Rue Nicolas Appert 91400 Orsay**  
Présente à 15min à pied du campus

Depuis le 20 avril 2020  
Cybermalveillance.gouv.fr  
complète son offre de service en  
permettant à ses usagers  
professionnels (entreprises,  
associations, collectivités) d'être  
mis directement en relation depuis  
sa plateforme avec la  
#brigadenumerique de la  
Gendarmerie Nationale.



Assistance et prévention  
en sécurité numérique



MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCAUX  
TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE RENNES  
7 RUE PIERRE ABELARD CS 73127 35031 Rennes

## AVIS D'INCULPATION

A votre attention :

Je suis le Lieutenant Sébastien Possemé Commandant de la brigade numérique de la gendarmerie de Rennes, Chef de la brigade de Protection des Mineurs (BPM) et de la lutte contre les violences conjugales.

Je vous contacte après une saisie informatique de cyber-infiltration (autorisée, notamment en matière de pédopornographie, pédophilie, Cyber pornographie, exhibitionnisme, trafic sexuel) pour vous informer que vous faites l'objet de plusieurs poursuites judiciaires en vigueur :

- Pédopornographie
- Pédophilie
- Exhibitionnisme
- Cyber pornographie
- Trafic sexuel

Pour votre information, La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 aggrave les peines lorsque compromis et harcèlements sexuels ou viols ont pu être commis via internet.

Vous avez commis ces infractions après avoir été ciblé sur internet (sites d'annonces, sites à caractères pornographiques, sites de rencontres...), puis pendant certaines conversations avec des mineurs.

Nous disposons de plusieurs éléments qui ont été enregistrés par notre cyber-gendarme et constituent les preuves de vos infractions.

Vous êtes prié de vous faire entendre par mail en nous écrivant vos justifications afin qu'elles soient mises en examen et vérifiées pour évaluer les sanctions ; ceci dans un délai strict de 48 heures.

Passé ce délai, nous nous verrons dans l'obligation de transmettre notre rapport à M. François Melins, procureur au tribunal de grande instance de Paris et spécialiste de cybercriminalité pour établir un mandat d'arrêt à votre encontre. Ensuite ce mandat sera transmis à la gendarmerie la plus proche de votre lieu de résidence pour votre arrestation et vous fichier comme délinquant sexuel.

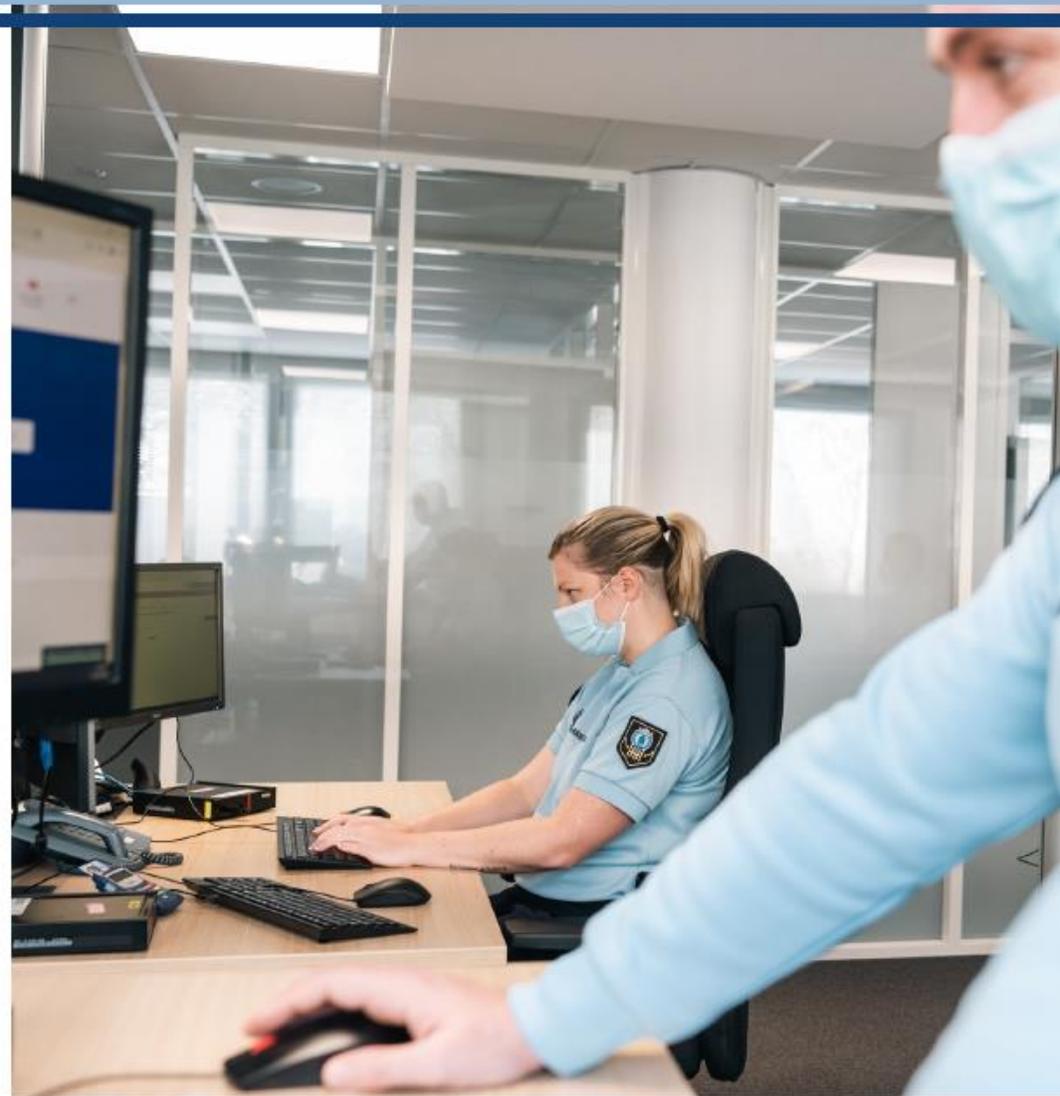
Votre dossier sera également transmis aux médias pour une diffusion où votre famille, vos proches et toute la France entière verra ce que vous faites devant votre ordinateur.

Maintenant vous êtes prévenu.  
Confialement,

Lieutenant Sébastien Possemé Commandant de la brigade numérique de la gendarmerie de Rennes, Chef de la brigade de Protection des Mineurs (BPM) et de la lutte contre les violences conjugales.

Brigade numérique de la gendarmerie nationale -magendarmie  
Adresse : 85 boulevard Clémenceau, 35000 Rennes, France

Lieutenant Sébastien Possemé



Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace  
Division de la proximité numérique



magendarmie

ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES



17  
Appeler Police  
Secours

3919  
Appeler Violence  
femme info

Signaler une  
violence en ligne

Trouver  
une association

Savoir effacer  
mes traces



## LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES SONT INTERDITES ET PUNIES PAR LA LOI

J'AI BESOIN D'AIDE

JE SUIS TÉMOIN

JE SUIS PROFESSIONNEL

#NERIENLAISSERPASSER

### LES DIFFÉRENTES FORMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

*"Les femmes et les filles sont souvent exposées à des formes graves de violence : violence domestique, harcèlement sexuel, viol, mariage forcé, les mutilations génitales... lesquelles constituent une violation grave des droits humains et un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes" Convention d'Istanbul*

[>> J'AI BESOIN D'AIDE](#)



Commandement de la gendarmerie dans le cyberespace  
Division de la proximité numérique

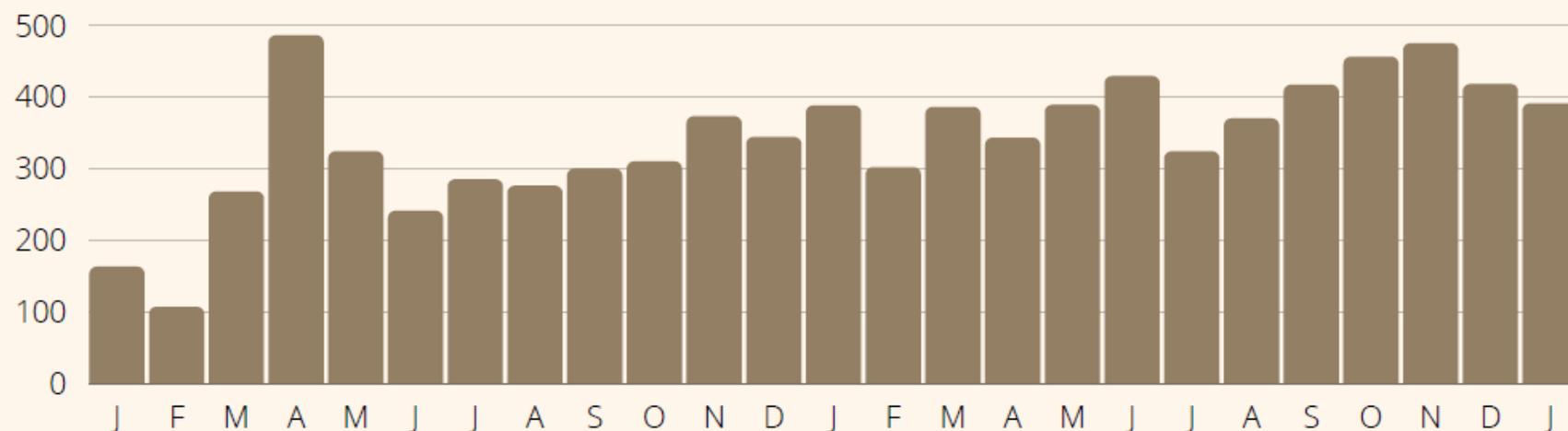
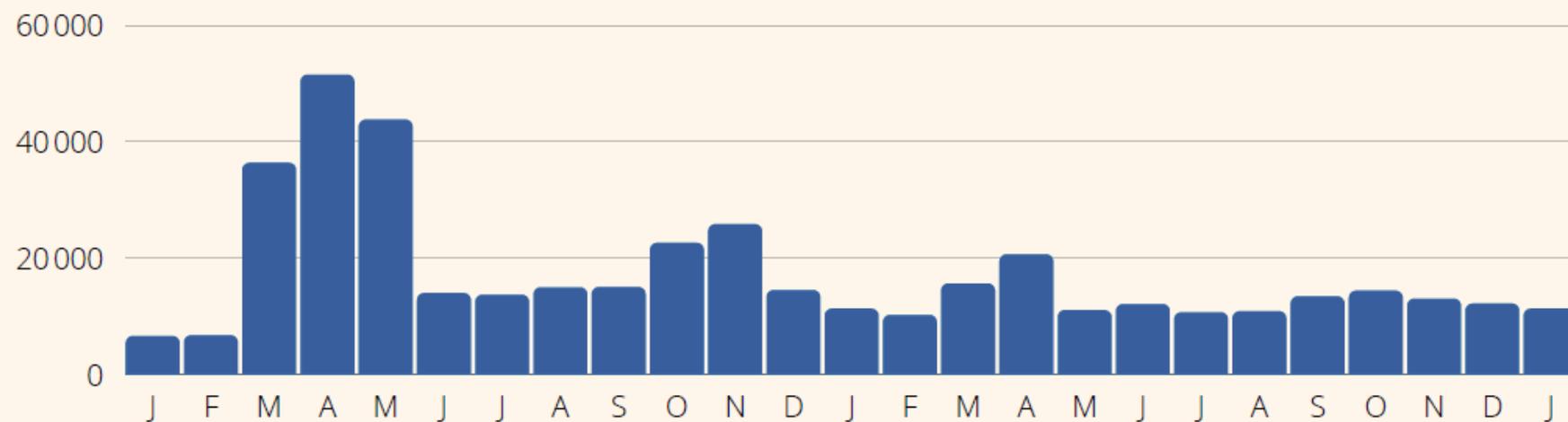


gendarmerie



## Crise Sanitaire

Activité globale



**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

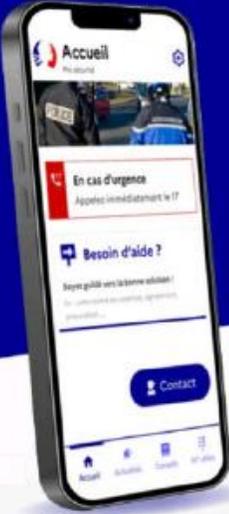


Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace  
Division de la proximité numérique



magendarmerie

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**



N'attendez plus!  
Téléchargez  
l'application  
« **Ma Sécurité.** »



**Tchat en ligne  
gratuit 24h/24 et 7j/7**  
avec un gendarme  
ou un policier.

**Ma sécurité**   
Application grand public





Des **notifications**  
locales de sécurité.

**Ma sécurité**   
Application grand public



Des **fiches conseils**  
de sécurité ou de  
prévention.

**Ma sécurité**   
Application grand public



Vous avez des questions ?



magendarmierie



*Simple et efficace !*

#RepondrePresent



Commandement de la gendarmerie dans le cyberspace  
Division de la proximité numérique

Lieutenant Sébastien Possemé



[sebastien.posseme@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:sebastien.posseme@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



## 3ème Partie : Table ronde - Retours d'expériences terrain

- Intervenants :

- > Jean-Laurent NGUYEN KHAC – DGS du CIG Grande Couronne

- Début 2022, le CIG Grande Couronne a été victime d'une attaque informatique par un rançongiciel qui a compromis son système d'information.
- Quelles conséquences ? Quels recours ? Quelle résilience ? Quels conseils ?



- > Murielle DOUTE-BOUTON, Vice-Présidente du CDG 35, Maire de Plélan-le-Grand

- Comment engager ces changements au sein des collectivités de toutes tailles ? Le point de vue d'une élue d'une commune de 4 000 habitants
- Quels impacts sur la ville et les services a eu l'attaque visant votre collectivité ?
- De multiples sources d'information, mais difficilement exploitables par les agents et élus ?
- Manque de ressources internes ?



# Echanges avec l'Assemblée





# Conclusion

Chantal PETARD-VOISIN, Présidente du CDG 35,  
adjointe au maire de Le Rheu

Merci pour votre attention !



# Interlocuteurs

## Contacts Service Conseil et Développement

---

- Mathieu JACOVELLA, Responsable de l'activité Administration Numérique et Protection des données - [mathieu.jacovella@cdg35.fr](mailto:mathieu.jacovella@cdg35.fr)
- Secrétariat du service : 02.99.29.76.93
- Elise ENDEWELT, Responsable du service Conseil & Développement - [elise.endewelt@cdg35.fr](mailto:elise.endewelt@cdg35.fr)

Les illustrations présentes dans cette présentation proviennent du site Flaticon.com